



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Maladies auto-immunes

Question écrite n° 12415

Texte de la question

Mme Claire O'Petit attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les personnes atteintes de maladie auto-immune comme la maladie de Crohn, le diabète de type 1 ou la sclérose en plaques. Ces maladies, qui résultent d'un dysfonctionnement du système immunitaire conduisant ce dernier à s'attaquer aux constituants normaux de l'organisme, touchent entre 5 % et 8 % de la population. Les causes sont multifactorielles, et outre leur dépistage plus systématique, il est encore difficile d'identifier la répartition des facteurs endogènes et exogènes. De plus, les inquiétudes se multipliant concernant les effets de la pollution, des perturbateurs endocriniens et des pesticides sur ces maladies, il devient urgent de mieux les connaître. Elle lui demande donc si elle peut l'éclairer sur les mesures prises par son ministère afin de mieux comprendre et mieux tolérer ces maladies auto-immunes.

Données clés

Auteur : [Mme Claire O'Petit](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12415

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [25 septembre 2018](#), page 8432

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)